



## COMMUNIQUÉ DE PRESSE

### Des chômeurs toujours plus nombreux

Tandis que le gouvernement maintient sa réforme régressive, le nombre de chômeurs, en mai, a continué son explosion, comme le confirment les chiffres de l'emploi de Dares. Ainsi, ces chiffres confirment nos craintes. Certes, le chômage (catégories A, B, C) augmente moins rapidement en mai que durant les mois précédents mais il continue néanmoins sa progression.

En mai, « seulement » 61 000 nouveaux demandeurs d'emploi se sont inscrits à Pôle emploi, contre 177 500 en mars et 209 300 en avril. Il n'y a cependant pas de quoi se réjouir : le nombre de chômeurs s'établit à 6 125 400, le plus haut niveau enregistré depuis 1996.

Autre fait notable : alors que depuis une vingtaine d'années, on observe une baisse relative de la catégorie A (personnes au chômage total) tandis que les catégories B et C (personnes alternant chômage et emploi, autrement dit les travailleurs précaires) ne cessent d'augmenter (fait sur lequel le gouvernement focalise toujours), en avril dernier, pour la première fois depuis bien longtemps, la tendance s'est inversée : les travailleuses et travailleurs précaires ont basculé très majoritairement dans le chômage total à cause de la crise. En mai, on constate un « retour à la normale » relatif : le nombre de demandeurs d'emploi en catégorie A baisse tandis que les catégories B et C connaissent un rebond. On peut en déduire que les travailleurs précaires ont été totalement privés d'activité en mars/avril mais ont retrouvé des petits boulots une fois le confinement levé, faisant ainsi augmenter les catégories B et C.

Ces chiffres sont alarmants et, pourtant, les plans sociaux de grande ampleur annoncés dans la presse n'ont pas encore été mis en œuvre.

De même, l'arrivée dans le monde du travail des jeunes sortants des études n'a pas encore produit ses effets. Dans ce contexte, la CGT réaffirme la nécessité de repenser la politique gouvernementale en matière d'emploi et de chômage. Il est temps d'amorcer la réflexion promise par le gouvernement depuis avril, afin d'adapter les règles d'assurance chômage à cette situation exceptionnelle.

L'assurance chômage doit protéger mieux et protéger toutes celles et ceux qui en ont besoin. **C'est pourquoi la CGT demande au gouvernement :**

- **d'annuler le décret du 26 juillet 2019 qui a réformé l'assurance chômage** et dont les premières mesures sont entrées en vigueur au 1er novembre dernier et dont la seconde partie devrait commencer à s'appliquer au 1er septembre prochain ;
- **de prolonger les droits** pour toutes et tous jusqu'au 31 août 2021, comme cela a été prévu pour les intermittents du spectacle ;
- **de trouver des solutions pour indemniser tous les privés d'emploi**, sachant qu'un certain nombre de précaires n'a pas accès à l'assurance chômage, tandis que moins d'1 demandeur d'emploi sur 2 est indemnisé ;
- **de faire de l'emploi des jeunes une priorité absolue**, de même que la résorption des inégalités femmes/hommes.

La crise actuelle souligne bien la nécessité de mettre en place la sécurité sociale professionnelle qui garantira à toutes et tous un revenu de remplacement : cela passe par l'annulation de la réforme scandaleuse de l'assurance chômage et la construction de nouveaux droits pour toutes celles et tous ceux que la crise met au chômage.

C'est le sens de la déclaration commune signée avec un grand nombre d'organisations « **Plus jamais ça : un monde à reconstruire** » et le sens de la pétition pour l'annulation de la réforme assurance chômage (<https://go.lemouvement.org/petitions/assurancechomage>).

Montreuil, le 25 juin 2020